

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 1^{er} février 2022

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire le mardi 1^{er} février 2022 dans la Salle du Conseil, sous la Présidence de Madame GALY Brigitte, Maire.

Ouverture de la séance : 18 heures 30 minutes.

PRESENTS : Mrs BERGÉ Christian, MEJA Frédéric, LAFON Julien, PORTHEAULT Hervé, DA TEREZA Antoine, DRUILLE Gérard, COURNEDE Cédric, Mmes GALY Brigitte, BOULOUYS Véronique, CANO-MARMOL Isabelle, BLANGUERNON Emilie, GIRARD Marie-Pierre.

EXCUSES : Mmes LAURENT Delphine, Mr PARENT Franck, BENAC Florent.

Mme BOULOUYS Véronique est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

1- Approbation du rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets 2020 de la C3G

Le maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur la qualité et le prix du Service Public d'élimination des déchets 2020 établi par la Communauté des Communes des Coteaux du Girou, Ce rapport présente une vue générale de l'exercice de la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » ainsi que des indicateurs techniques et financiers,

Contre : 1

Abstention : 0

Pour : 11

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, prend acte de la présentation du rapport annuel 2020 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets.

2- Abattage des cyprès du cimetière

Vu les travaux envisagés pour la restauration du mur du cimetière, il est nécessaire auparavant de faire abattre quelques cyprès qui sont situés très près du mur. Les devis sont présentés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, retient le devis de la société Pépinières Henry pour un montant total hors taxes de 3 800 € soit 4 560 € TTC. Le conseil municipal inscrit cette dépense en investissement opération cimetière.

3- Cession à l'euro symbolique d'un terrain communal pour la construction d'un bâtiment ALAE.

Madame le Maire informe l'ensemble du conseil municipal de la construction d'un bâtiment ALAE qui sera engagée par la Communauté de Communes des Coteaux du Girou, et se situera dans un espace proche de l'école et du restaurant scolaire,

Vu les terrains communaux disponibles, répondant aux critères pour l'implantation de ce bâtiment, Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal,

- Accepte l'implantation d'un bâtiment ALAE sur la commune
- Propose de céder à l'euro symbolique à la Communauté de Communes des Coteaux du Girou, un terrain d'une superficie de 900 m² à prendre sur la parcelle cadastrée ZI 37.
- Autorise Madame le Maire à signer le sous-seing relatif à cette cession et l'acte notarié définitif

4- Travaux bâtiment scolaires

Madame le Maire rappelle au conseil municipal le projet concernant les travaux des bâtiments scolaires et son approbation en date du 4 novembre 2021, les différents devis sont présentés :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, retient à l'unanimité les devis :

- de l'entreprise LARROQUE Jean-Pierre pour les travaux de Placoplatre pour un montant hors taxes de 8 404 euros soit 10 084.80 euros toutes taxes comprises.
- de l'entreprise DESCALZO-PASCUAL pour les travaux électriques pour un montant hors taxes de 10 566 euros soit 12 679.20 euros toutes taxes comprises.
- de l'entreprise SOURBIER Thierry pour les travaux de peinture pour un montant hors taxes de 8 801.90 euros soit 10 562.28 euros toutes taxes comprises.

Autorise Madame le Maire à signer les devis avec les entreprises mentionnées ci-dessus ainsi que tous les documents relatifs à cette opération,

Inscrit cette dépense en investissement au compte 21312 opération bâtiments scolaires.

5- Questions diverses.

- Présentation avant-projet d'urbanisation de la RD45b (route de Montastruc et route de Gargas)
- Commission budget à prévoir fin février
- Demande aide sociale Messal Sylvie
- Fin de contrat et départ du contrat PEC Meric Sylvie.

Fin de la séance à 20h30.